

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

**Long c. Beiersdorf Canada Inc.
Dray c. Beiersdorf Canada Inc.**

Cour supérieure de Montréal, District de Montréal
Dossiers no. 500-06-000574-117 et 500-06-000596-128

AFIN QUE VOTRE RÉCLAMATION SOIT VALIDE, VOUS DEVEZ COMPLÉTER, SIGNER ET RETOURNER CE FORMULAIRE, LEQUEL DOIT PORTER UN SCEAU POSTAL INDIQUANT QU'IL A ÉTÉ MIS À LA POSTE AU PLUS TARD LE 25 FÉVRIER 2013. PRIÈRE DE POSTER VOTRE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ À L'ADRESSE SUIVANTE : GBC MS CLASS ACTION, CLAIMS ADMINISTRATOR, C/O NPT RICEPOINT CLASS ACTION SERVICES INC., P.O. BOX 3355, LONDON, ON N6A 4K3.

1. Identification du réclamant

Prénom _____ Second prénom _____

Nom de famille _____

Adresse _____

Numéro d'appartement (si applicable) _____

Ville _____ Province/Territoire _____ Code postal _____

Numéro de téléphone (jour) (____) - ____ - _____

Numéro de téléphone (soir) (____) - ____ - _____

Courriel:

2. Représentant du réclamant (cette section doit être complétée SEULEMENT si le réclamant est représenté par un avocat ou autre conseiller juridique)

NOTE: si la présente section est complétée, toute correspondance sera envoyée au représentant légal, lequel doit notifier l'Administrateur du règlement de tout changement d'adresse postale. Si le réclamant change de représentant légal ou cesse d'être représenté par avocat ou par tout autre conseiller juridique, l'Administrateur du règlement et le représentant légal précédent doivent être

ANNEXE A

notifiés par écrit.	
<p>3. Prière de choisir le(s) type(s) de réclamation(s) que vous déposez:</p> <p><u>Note importante:</u> Tout membre des Groupes visés par le règlement peut déposer des réclamations en vertu de l'un ou l'autre des niveaux jusqu'à concurrence d'un recouvrement total ne pouvant excéder 100 \$.</p> <p><u>Réclamation de niveau 1:</u> accompagnée d'un relevé de caisse ou toute autre documentation similaire qui identifie l'un ou l'autre des Produits et son prix, sa date et son lieu d'achat. Donne droit à 85% du prix d'achat de l'un ou l'autre des Produits jusqu'à un maximum de six (6) exemplaires.</p> <p><u>Réclamation de niveau 2 :</u> accompagnée d'une déclaration solennelle qui identifie (i) l'un ou l'autre des Produits acheté, (ii) son prix d'achat approximatif et (iii) le lieu où il a été acheté. Donne droit à 70% du prix d'achat de l'un ou l'autre des Produits jusqu'à un maximum de quatre (4) exemplaires.</p> <p><u>Réclamation de niveau 3:</u> accompagnée par une déclaration solennelle confirmant l'achat de l'un ou l'autre des Produits. Donne droit à un (1) Certificat ayant une valeur nominale de 2,00\$ pour chaque achat de l'un ou l'autre des Produits jusqu'à un maximum de trois (3) Certificats. Les Certificats ne sont valides que pour l'achat d'un produit distribué par Beiersdorf Canada Inc. et expirent après une période de six (6) mois suivant leur mise à la poste par l'Administrateur du règlement.</p>	<p>Nombre de Réclamation(s) de niveau 1 : _____</p> <p>Nombre de Réclamation(s) de niveau 2: _____</p> <p>Nombre de Réclamation(s) de niveau 3 : _____</p>

ANNEXE A

PRIÈRE DE JOINDRE ET DE SOUMETTRE TOUTE PREUVE D'ACHAT AVEC LA RÉCLAMATION

DÉCLARATION DU RÉCLAMANT:

Le soussigné consent à la divulgation de l'information contenue dans la présente réclamation, dans la mesure nécessaire, pour qu'elle puisse être traitée pour dédommagement.

Le soussigné reconnaît et comprend que le présent Formulaire de réclamation constitue une déclaration solennelle, est un document officiel du Tribunal qui préside l'Entente de règlement et qui l'a sanctionné, et que déposer le présent Formulaire de réclamation à l'Administrateur du règlement équivaut à la déposer au Tribunal.

Date :

Signature du réclamant

****Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte****